



> Médecins omnipraticiens

Rapports de données de l'orchestrateur : accédez-y en tout temps!

Depuis le 13 mars 2023, vous n'avez plus à demander chaque trimestre vos rapports de données de l'orchestrateur. Vous les consulterez directement dans votre compte PetalMD (dans Hub Québec ou ailleurs).

Vous vérifierez ainsi plus simplement si vous avez atteint vos cibles dans la mesure d'[accès en temps opportun](#).

Le médecin responsable de votre groupe pourra de plus vérifier l'atteinte des cibles dans la mesure de l'[inscription de groupe](#).

Si vous avez déjà un compte PetalMD

Consultez vos rapports :

1. en accédant à votre [compte PetalMD](#);
2. en [suivant les indications](#) de Hub Québec.

Si vous n'avez pas de compte PetalMD

Ouvrez votre compte :

1. en remplissant le formulaire [Envoyer une demande – Hub Québec](#);
2. [en suivant les indications](#) de Hub Québec.

Vous pourrez ensuite consulter vos rapports.

Inscription de groupe

Êtes-vous le médecin responsable de votre clinique? Pour la mesure *Inscription de groupe*, vous seul avez accès au rapport de votre clinique dans l'application PetalMD. Pour le consulter, suivez la même démarche que pour vos rapports personnels. Si votre groupe de médecins ayant participé à l'inscription de groupe a atteint son obligation, vous pouvez distribuer les forfaits entre eux.

Si vous n'êtes pas reconnu comme médecin responsable dans PetalMD pour votre clinique, communiquez avec votre chargé de projet régional.

Besoin d'assistance?

Communiquez avec Hub Québec pour toute assistance dans l'application PetalMD. Votre demande de soutien sera traitée en 7 jours ouvrables.

Pour de plus amples informations, consultez le [centre d'aide](#).